

Extrait du FFII.FR

<http://www.ffii.fr/Calendrier-du-numerique>

Le calendrier du numérique de Neelie Kroes

- FFII - Communiqués de presse -

Date de mise en ligne : jeudi 20 mai 2010

FFII.FR

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - [Europe / Brevets / Innovation] Le calendrier numérique de Neelie Kroes est une 'carotte sans le bâton'

Bruxelles, 20 Mai 2010 — Hier la Commissaire Européenne Neelie Kroes a dévoilé son très attendu calendrier pour le Numérique en Europe. Ce calendrier de la Commission Européenne qui s'étalera sur les dix prochaines années porte sur la stratégie politique en matière de numérique et comporte d'ambitieuses initiatives à caractère régulateur. La FFII souligne que ce document stratégique n'est ni un modèle de bonne gouvernance ni respectueux des formats ouverts (les standards ouverts).

Une « Assemblée pour le calendrier du Numérique », en fait un parlement de lobbyistes qui régent une fois l'an l'élaboration du calendrier, une assemblée composée de délégués du Parlement Européen et du monde industriel. Une assemblée qui devrait à la fois 'estimer les avancées ainsi que les défis émergents' et recevoir les consignes d'un 'Groupe de Haut Niveau' et des 'parties prenantes'

« Neelie Kroes provisionne son ambitieux Calendrier du Numérique tel de la chair fraîche pour les groupes de lobbyistes. En d'autres termes une carotte sans le bâton », met en garde René Mages de l'Association pour une infrastructure informationnelle libre (FFII). Mages poursuit, « Le Commissaire sape la dignité des représentants Européens élus en plaçant sur un pied d'égalité des représentants d'intérêts privés. » La FFII redoute que ces principes de gouvernance aggravent la tendance à conserver l'ossature du secteur des TIC (Technologies de l'Information et de la Communication) tout en écartant les PME de toute forme d'interventionisme à Bruxelles.

« Prenez les standards ouverts comme exemple », commente Benjamin Henrion - le président de la FFII - « les ébauches précédentes du Calendrier du numérique de la Commission comprenaient le terme 'standards ouverts', mais des lobbies ont réussi à éliminer la phrase pendant les consultations inter-service. Je souhaiterais voir Neelie Kroes nommer les entreprises qui faisaient pression derrière des portes fermées pour la suppression des références aux standards ouverts. Bruxelles devrait être transparente et accepter de soulever ce problème criant ».

Liens

- Le site web officiel de la Commission européenne relatif au calendrier du numérique : La commission a l'intention de « travailler main dans la main avec les gouvernements des pays membres, les organisations concernées et les entreprises. » http://ec.europa.eu/information_soc...
- Le calendrier du Numérique de l'Union Européenne : http://ec.europa.eu/information_soc...
- Lien permanent vers l'original (en anglais) de ce communiqué de presse : <http://lists.ffii.org/pipermail/new...>

Contacts

Benjamin Henrion, Président de la FFII, bhenrion at ffii.org, (French/English)

René Mages, Président FFII France, rmages at ffii.fr, (French/English)

FFII Berlin +49-30-41722597 office at ffii.org , (German/English)

A propos de la FFII France

La FFII France (www.ffii.fr) est le chapitre français de la Fondation pour une infrastructure informationnelle libre (FFII), Association sous le régime de la loi de 1901, elle a pour but la défense des droits et libertés informationnels dont principalement : les droits des auteurs et des utilisateurs de logiciels selon les textes nationaux et internationaux ; la sécurité juridique des producteurs et des utilisateurs de logiciels, notamment par la lutte contre les brevets logiciels. La FFII France est donc le porte parole de la FFII en France.

Active dans plus de trente pays et forte de plus de 1000 membres, 3500 sociétés et 100 000 supporters, la FFII se fait l'écho fidèle de leur voix pour agir sur les questions d'intérêt public concernant les droits exclusifs (propriété intellectuelle) dans le traitement de l'information.